N° 62 CXXXVIIIme Année Un numéro : 5 centimes Vendredi 13 Mars 1896

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures (grandes annonces avant midi) paraissent le lendemain.

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

Bulletin météorologique — MARS

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempr. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	Vent domin. FORCE	ÉTAT DU CIEL
12	+7.8	2.8	12.2	719.3	0.8	SO	faibl.	couv

Le soleil perce par moments vers midi. Quelques gouttes de pluie après 6 h. du soir.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0

suivant les données de l'Observatoire

Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719mm,6

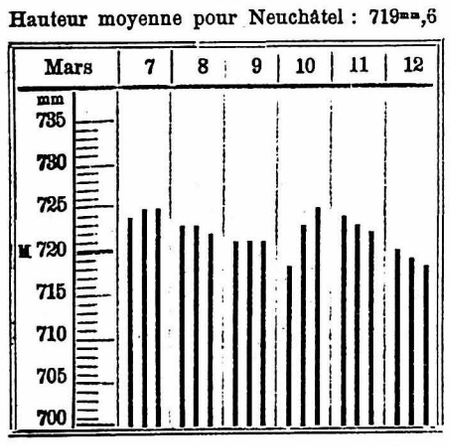

STATION DE CHAUMONT (altit. 1128 m.)

11	+0.9	−3.4	+4.2	668.2		NO	faibl.	nuag

Brouillard sur le sol le matin. Soleil intermittent. Rougeur le soir à l'Ouest.

7 heures du matin

	Altit.	Temp.	Barom.	Vent.	Ciel.
12 mars	1128	+2.0	665.6	N.-O.	Nuag.

NIVEAU DU LAC:

Du 12 mars (7 h. du m.) : 430 m. 140
Du 13 » 430 m. 900

PUBLICATIONS COMMUNALES

COMMUNE DE NEUCHATEL

SERVICE DES EAUX

du Gaz et de l'Electricité

Un moteur triphasé de 2/3 cheval est installé à l'atelier du Service des Eaux, rue de la Serre. Les personnes qui voudraient le voir fonctionner peuvent s'adresser au bureau du Service des Eaux, Hôtel communal, 2me étage. 1972

CONCOURS

La **Commune de Neuchâtel** met au concours les travaux de **maçonnerie** et de **serrurerie** pour la construction d'un jardin au Sud de la propriété Desor, sur le chemin de la Maladière.

Les entrepreneurs disposés à entreprendre ces travaux peuvent prendre connaissance des plans et conditions au bureau de **M. Ernest Meystre, architecte**, rue de l'Hôpital n° 21.

Les soumissions cachetées devront être déposées au Bureau des Finances jusqu'au lundi 16 mars, à midi ; elles porteront la mention suivante : *Soumission pour le jardin Desor.*

Neuchâtel, le 9 mars 1896. 2364

COMMUNE DE BOUDRY

CONCOURS

La Commune de Boudry met au concours les travaux de terrassements pour le prolongement du chemin de Combe-Garot (longueur environ 560 mètres).

Les intéressés peuvent prendre connaissance des plans et conditions au bureau de MM. Bellenot & Gicot, ingénieurs, rue des Beaux-Arts 17, 1er étage, Neuchâtel.

Les soumissions devront être adressées à M. E. Gorgerat, président du Conseil communal, jusqu'au 17 mars. 2517

IMMEUBLES A VENDRE

IMMEUBLE A VENDRE

à Marin

L'héritier de Mlle Louise-Caroline Favarger offre à vendre de gré à gré la maison que cette dernière a fait construire au haut du village de Marin, il y a quatre ans, consistant en une maison d'habitation très bien construite, renfermant quatre chambres, trois mansardes et deux cuisines, plus dans le sous-sol des locaux spacieux à l'usage de caves et de bûcher. Le bâtiment a, comme dépendance, un jardin et un verger planté d'arbres fruitiers, d'une surface 1600 mètres carrés. — L'entrée en jouissance peut avoir lieu immédiatement.

S'adresser à Ch. Dardel, notaire, à Saint-Blaise. 2253

SOLS A BATIR

à vendre, au-dessus de la ville, à proximité de la gare. S'adresser Etude Juvet, notaire, Palais 10. 2540

Jeunes POULES déplumées

à **1 fr. 20** la livre

Au magasin de comestibles

SEINET & FILS

8, rue des Epancheurs, 8 470

Belle chevrette de 10 mois, à vendre. S'adresser à A Wenger, forestier, Peseux. 2417c

MAISONS ET TERRAIN A VENDRE

SAMEDI 14 MARS 1896, à 3 heures après midi, en l'Etude du notaire chargé de la vente, rue de l'Hôpital n° 18, à Neuchâtel, l'hoirie de M. François Chevallier exposera en vente, aux enchères publiques, la propriété qu'elle possède, **Rocher n° 30,** à Neuchâtel. Cadastre : Article 282, **bâtiments, place et jardins de 942m².** Situation très favorable au bord de la route cantonale de Neuchâtel au Val-de-Ruz. **Rapport annuel, fr. 1,400.**

La propriété sera divisée en deux lots. Le premier comprendra les bâtiments assurés pour fr. 15,500 et fr. 1,600, et leurs dégagements (417m² environ). Le second lot sera formé de la partie Est de la propriété en nature de jardin et place (525m² environ). Excellent terrain à bâtir.

La vente aura d'abord lieu par lot séparément, puis les deux lots réunis.

Mises à prix : Premier lot, fr. 13,000 ; deuxième lot, fr. 5,000 ; les deux lots réunis, fr. 18,000.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. Franz Chevallier ou au notaire Georges Matthey-Doret, à Neuchâtel. 1900

La Société LE FOYER

à Neuchâtel, est en mesure de vendre, aux prix de fr. 7,500 et fr. 8,000, quelques-unes des maisons qu'elle a construites au quartier des Parcs.

Ces immeubles, solidement et soigneusement construits, comprennent une cuisine, quatre chambres, dépendances spacieuses, plus un petit jardin.

Conditions générales d'acquisition :

a) Paiement d'une somme de fr. 500 (cinq cents francs) au minimum à la signature de la promesse de vente ;

b) Versements mensuels de fr. 33.35 à appliquer en premier lieu à la bonification d'un intérêt de 3 1/2 % l'an sur la partie non payée du prix de vente, et, ensuite, à l'amortissement successif du prix d'acquisition.

Pour visiter les immeubles et pour tous autres renseignements, s'adresser à **M. Aug. Béguin-Bourquin,** chemin du Rocher 15, à Neuchâtel. 2335

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

Grandes enchères

de BÉTAIL et de MATÉRIEL RURAL

à MARIN

Pour cause de remise à bail, le citoyen **Charles Perrier,** agriculteur, à Marin, exposera en vente par voie d'enchères publiques, le **samedi 14 mars 1896, dès les 9 heures du matin**, devant son domicile, **à Marin,** le bétail et les objets suivants :

11 vaches, dont 3 fraîches, 2 prêtes au veau et 6 portantes pour vêler pendant l'été ; 2 génisses, dont 1 portante ; 2 taureaux, 1 cheval, 8 porcs.

1 voiture, 1 tilbury, 4 chars à ponts, dont un petit sur ressorts, 4 chars à échelles, 1 tombereau, 1 charrette, 2 charrues Brabant, 1 semoir Sack, 1 faucheuse Wood, 1 rateleuse, 1 trieur Marot, 1 réfrigérant à lait, 2 herses en fer, 1 gros van, 1 coupe-racines, 1 hache-paille, 1 brise-tourteaux, 1 rouleau en fer, 1 buttoir-arrache pommes de terre, 1 meule et son bassin, 1 pompe et 2 bosses à purin ; 2 harnais à bœufs, torches et coussins pour jougs, 1 harnais de travail et 2 à l'anglaise ; des faulx, fourches, rateaux, crocs, houes, bêches, etc. ; 2 lots de pommes de terre et de betteraves.

Tout le mobilier de la ferme, comprenant des meubles divers, de la literie, batterie de cuisine, et d'autres objets dont le détail est supprimé.

Il sera accordé un délai de paiement de trois mois pour les mises au-dessus de 10 fr.

2001 *Greffe de Paix.*

ANNONCES DE VENTE

Chèvres. A vendre **deux bonnes chèvres** portantes, chez Edouard Cuany, à Cortaillod. 2519c

A vendre un poulain

âgé de 3 ans. — S'adresser à Mme veuve Schenk, Serroue, près Corcelles. 2449c

Constant BUGNET sera à la **gare de Gorgier,** samedi 14 courant, à midi, avec un convoi de beaux 2547

Porcs maigres

SAUMON du RHIN

au détail, à **1 fr. 50** la livre.

Au Magasin de Comestibles

SEINET & FILS

8, rue des Epancheurs, 8 2499

VOITURE à six places, à vendre. — S'adresser rue de la Balance n° 2, rez-de-chaussée. 2325c

Au magasin Rod. Lüscher

Faubourg de l'Hôpital 19

Beau miel en rayons.

MIEL COULÉ PUR

— *TÉLÉPHONE* — 2535

Cécile DUBOIS-HUGUENIN & Cie

39, Léopold Robert, 39

CHAUX-DE-FONDS

Reçu un nouvel assortiment de

GANTS REYNAUD

DE GRENOBLE (H. 713 C.)

Qualité garantie

Envoi à choix sur demande.

TAUREAU

A vendre un taureau de 8 mois, grande taille, race Simmenthal. — S'adresser à Alfred Ritter, Saint-Blaise. 2471c

100 COQS DE BRUYÈRE

à fr. 3.25 la pièce

Perdrix blanches, la pièce, fr. 2.—
Canards sauvages, » » 3.—
Gigots de chevreuil.

MARÉE

Aigrefins. la livre, fr. —.50
Cabillauds (morue fraîche). » » —.60
Merlans, » » —.60
Sandres, » » —.90

Morue salée et dessalée

à 60 c. la livre.

Saumon du Rhin

au détail, à 1 fr. 50 la livre

PALÉES —o— *BROCHETS*

Petites truites du Val-de-Travers

POULETS DE BRESSE

Dindes. — Pigeons. — Pintades.

VÉRITABLES

Jambons d'York

à 1 fr. 10 c. la livre

Au magasin de comestibles

SEINET & FILS

8, rue des Epancheurs, 8 2498

GRANDE BRASSERIE

DE NEUCHATEL

BIÈRE BRUNE & BLONDE,

en fûts et en bouteilles

Bière tonique ferrugineuse

Reconstituant par excellence pour prévenir l'influence affaiblissante du printemps ; 40 centimes la bouteille franco domicile, par quantité d'au moins dix bouteilles ; pour quantité inférieure, s'adresser à l'épicerie Hri Gacond, rue du Seyon, où l'on trouvera également nos bières à 30 cent. la bouteille ou le litre en fût à domicile. 2507

— TÉLÉPHONE —

THE du JAPON

provenance directe, en paquets d'origine de 125 et 250 grammes, chez Mme Dubourg, 13, rue Pourtalès. 432

Chaque semaine, grand arrivage de

JAMBONS (Pic-Nic)

à **70 cent.** la livre

Au magasin de comestibles

SEINET & FILS

8, rue des Epancheurs, 8 471

POUDRETTES de rouge et de blanc, de deux ans, à vendre, chez M. René Marson, à Derrière-Moulin. 2352

OCCASION UNIQUE

AVIS AUX VIGNERONS

Encore environ 12,000 poudrettes, plant du Rhin, et 7,000 plant fendant roux, de deux et trois ans, 1er choix, à 12 fr. 50 le cent ou 120 fr. le mille S'adresser à E. Testuz, Avenue de Plan n° 46, à Vevey. 1821

LIBRAIRIE ATTINGER FRÈRES

NEUCHATEL 10

Jean Aicard. — *Jésus* . . . 3 fr. 50
Emile de Laveleye. — *Le gouvernement dans la démocratie*, 2 vol. . . 15 fr.
G. de Molinari. — *Comment se résoudra la qnestion sociale*, . . 3 fr. 50
Paris-Parisien 1896. — *Ce qu'il faut voir ; ce qu'il faut savoir ; Paris usages ; Paris pratique ;* relié souple, 6 fr.

MADERE MISA

à 1 fr. 40 la bouteille

VERRE PERDU

Bouteilles reprises à 15 cts.

Au magasin de comestibles

SEINET & FILS

8, Rue des Epancheurs, 8 433

CHEVAL à VENDRE

Un bon cheval à deux mains, au choix sur trois, chez Paul Montandon, à Bussy (Val-de-Ruz). 2400

1895 SUR LIE

Encavage de Port-Roulant

Prochainement mise en bouteilles. — S'adresser à l'hôtel du Faucon. 2170

H. BREITHAUPT.

VÉRITABLES

SAUCISSES de FRANCFORT

à 45 cent. la paire

Au magasin de Comestibles

SEINET & FILS

8, Rue des Epancheurs, 8 595

BICYCLETTE

caoutchoucs creux, à vendre, à bon compte, rue de l'Hôpital 6, 2me étage, à gauche, de midi à 1 h. 1/2. 2345c

A VENDRE

On offre à vendre un jeune **âne,** bon pour le trait et la course. — S'adresser à Mme veuve Henry, Petit-Cortaillod. 1966c

Au magasin de comestibles

SEINET & FILS

Rue des Epancheurs 8 434

MALAGA BRUN MISA
MALAGA DORE MISA

à 1 fr. 40 la bouteille, verre perdu

Bouteilles reprises à 15 cts.

A vendre un **meuble de salon Louis XV,** composé de un canapé, deux fauteuils et dix chaises. Adresse : Mme Dunoyer, faubourg du Lac 3. 2451c

Toujours de belles

bouteilles et chopines

fédérales, de la **verrerie de Bülach,** par harasses de 160 et 300, à des prix avantageux. S'adr. à J. et Aug. Lambert, camionneurs officiels, entrepôt et bureaux gare Neuchâtel. 2179c

FUMIER. A vendre environ **2,000 pieds de bon fumier de vache.** S'adr. à Emile Schweizer, laiterie de Montmollin. 2412

Dès aujourd'hui grande mise en vente des nouveaux modèles de printemps en

COLLETS et JAQUETTES

Choix et prix comme toujours sans concurrence 2363

11, Épancheurs - A LA HALLE AUX TISSUS - Épancheurs, 11

60 %

SAVONNERIE NATIONALE

30 c. les 500 gr.

Blanchisseuses, Ménagères

Les meilleurs Savons

sont reconnus être ceux de la

SAVONNERIE NATIONALE

FABRIQUE DE SAVON DE MARSEILLE

En vente, **à Neuchâtel,** chez MM. **Andrié-Roulet,** rue des Chavannes ; **H. Bourquin,** rue J.-J. Lallemand ; **Rod. Lüscher,** faubourg de l'Hôpital ; **W. Schilli,** rue de la Promenade-Noire.

En gros, chez MM. **Wyssmann & Verdan,** | négociants en denrées
(H. 1914 X.) **F. Sandoz,** | coloniales, à Neuchâtel.

72 %

SAVONNERIE NATIONALE

40 c. les 500 gr.

ON DEMANDE A ACHETER

On demande à acheter d'occasion une grande malle en bon état. Adresser les offres sous chiffre H. 2482 N., au bureau Haasenstein & Vogler.

On désire reprendre un bon **petit magasin** d'épicerie et mercerie, ou mercerie seule. Adresser les offres sous chiffre H. 2458 N., à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

APPARTEMENTS A LOUER

On offre à louer un appartement de quatre chambres, cuisine et dépendances. S'adr. Etude Juvet, not., Palais 10. 2541

A louer pour le 24 juin, route de la Côte, un joli logement de trois chambres, cuisine, chambre haute, chambre à serrer, etc. S'adr. à **Fritz Hammer**, Ecluse 16. 2528

A louer, pour Saint-Jean 1896 :

Avenue du 1er Mars : Logement de six chambres, grand balcon.

Rue du Môle : Logement de cinq chambres.

Rue du Môle : Rez-de-chaussée de trois pièces, pour atelier ou bureaux.

S'adresser à l'Etude Wavre, Palais Rougemont. 1800

A louer, pour le 24 juin, un joli appartement de trois à quatre pièces et dépendances.

S'adresser à Mme Renaud, route de la Gare 11, 2me étage. 2537c

A louer, de suite ou pour Saint-Jean, un appartement situé rue de la Place-d'Armes 6, comprenant six chambres et dépendances. S'adresser même maison, 2me étage. 36

COLOMBIER

A louer, dès maintenant, à des personnes soigneuses, un beau logement remis à neuf, bien exposé au soleil ; cinq chambres et cuisine au 1er étage, deux chambres aux mansardes et dépendances. Eau sur évier et w. c. S'adr. à G. Kramer, entrepreneur, au dit lieu. 1823

CHAMBRES A LOUER

Chambre et pension, à bas prix. S'adr. Cave économique, Temple-Neuf. 2538

Belle grande chambre meublée, à louer de suite; pension si on le désire. — Rue Pourtalès 3, rez-de-chaussée. 2433c

Chambre meublée, Ecluse 39, 2me étage. 2332c

Chambre et pension, ou pension et chambre seule, rue du Concert no 4, au 3me étage, à droite. 10519

Chambre et pension, rue Pourtalès 1, rez-de-chaussée ; dîner seul également. 911

Jolies chambres et pension soignée, Rue des Beaux-Arts 3, 3me. 11273

LOCATIONS DIVERSES

Magasin à louer, pour St-Jean. S'adr. à l'épicerie Grunig-Bolle, Seyon 20. 2435

OCCASION AVANTAGEUSE

A remettre, pour cause de santé, dans une des principales localités du canton de Neuchâtel, un Café de Tempérance (pension) situé au centre des affaires. — Clientèle et rentabilité assurées. Reprise : 4,500 francs.

Pour renseignements, s'adresser par écrit au bureau Haasenstein & Vogler, Neuchâtel, sous H. 2239 N.

ON DEMANDE A LOUER

On cherche, pour le 1er avril, chambre et pension dans une bonne famille, pour jeune employé de bureau. — Offres : case postale 354, Neuchâtel. 2510

Une dame, veuve, demande de suite, chambre et pension, dans les prix de 55 à 60 francs.

Adresser les offres sous Hc. 2473 N., au bureau Haasenstein & Vogler.

OFFRES DE SERVICES

Une Fribourgeoise de 22 ans, robuste, cherche à se placer comme **sommelière,**

Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 2419c

Un jeune Bernois

(de l'Emmenthal), âgé de 15 ans, fort et robuste, de toute confiance, **sachant bien traire, cherche une place** à l'année pour **s'occuper du bétail** ou des travaux agricoles. Entrée au commencement d'avril. Offres sous chiffres C. 1116 Y., à Haasenstein & Vogler, à Berne.

CUISINIÈRE 2520c

cherche place. S'adresser Vauseyon no 5.

Une fille robuste, en bonne santé, quittant l'école à Pâques, **désire place comme volontaire** dans une bonne famille bourgeoise où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. — Adresser les offres par écrit, sous chiffre **H. 2460 N.**, à l'agence **Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.**

ON DÉSIRE

placer jeune fille de pasteur zuricois, comme **volontaire** ou **en échange,** dans une **cure ou une famille sérieuse.** Elle a suivi les cours de l'école professionnelle, à Neuchâtel, et désirerait s'occuper d'ouvrages à l'aiguille et des travaux faciles du ménage. Références.

Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 2354

Une jeune femme s'offre comme remplaçante cuisinière ou pour aller en journée.

S'adr. rue du Château 2, 3me. 2487c

Une femme de chambre expérimentée, cherche une place pour le mois d'avril ou de mai. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 2429c

DEMANDES DE DOMESTIQUES

On demande un bon domestique de 22 à 25 ans, connaissant la culture de la vigne et les travaux de la campagne. — Entrée fin mars ou commencement d'avril, S'adresser à Marie Schreyer, Bôle. 2321

Un établissement privé cherche, pour tout de suite, un

infirmier - valet de chambre.

Gage, fr. 35 par mois. Adresser les offres à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel, sous chiffre H. 2527 N.

On demande, tout de suite, pour aider au ménage, une jeune fille de bonne famille, préférant un bon traitement à un grand gage. S'adresser rue du Temple-Neuf, no 7. 2526c

ON DEMANDE pour Berne, jeune fille de 16 à 18 ans, pour aider dans un petit ménage. Pourrait apprendre l'allemand et serait rétribuée. S'adresser à Mme Œhl, Kirchenfeld, Berne. 2523c

On demande une bonne fille sachant faire un ménage. Entrée tout de suite. — S'adresser Poteaux 2, au 2me étage 2536c

On cherche une fille pas trop jeune, robuste, d'un bon caractère et connaissant les travaux d'un ménage. Entrée immédiate. S'adr., l'après-midi, Avenue du 1er Mars 20, 2me étage. 2490c

ON DEMANDE

On demande de suite, pour un petit ménage soigné, une domestique recommandée, très au courant du service et de la cuisine. — S'adresser à Mme Maurice Thiébaud, fabrique de Boudry. 2326c

Un garçon d'une famille honorable, ayant terminé ses classes, pourrait entrer comme

VOLONTAIRE

pour apprendre la langue allemande. Il pourrait, si on le désire, fréquenter les écoles et recevrait aussi enseignement à la maison. Par contre, il aurait à aider aux travaux de maison et de campagne. S'adresser à **Jacob Blum,** maître-forgeron, à **Frauenkappelen** (Berne). (H. 1071 Y.)

On demande, pour le 20 février, une domestique sachant faire un bon ordinaire et parlant français. — S'adresser au Crêt-Taconnet no 2. 2328c

On demande, pour tout de suite, un bon cocher et un charretier chez A. Pathey, voiturier. 2453c

On demande, pour un petit ménage, une domestique entendue, de toute confiance, et sachant faire la cuisine. Inutile de se présenter sans bonnes recommandations. S'adresser à Mme Convert, rue Pourtalès 10, au 3me. 2401

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

Un jeune homme de bonne conduite et possédant une belle écriture pourrait entrer tout de suite, comme **VOLONTAIRE,** au Greffe du Tribunal (bureau du cadastre et des hypothèques, office des faillites), de Neuchâtel. Adresser les offres par écrit à M. Ch.-Eug. Tissot, greffier, à Neuchâtel. 2516

JARDINIER

On demande **un bon ouvrier jardinier,** pour six semaines à deux mois. Bons gages. S'adresser par écrit au bureau Haasenstein & Vogler, à Neuchâtel, sous H. 2515 N.

ON DEMANDE

tout de suite, un jeune homme de la ville, robuste, de 15 à 17 ans, pour un ouvrage facile. Rétribution immédiate. Rocher 24, 3me étage. 2525c

VIGNERON

On demande, pour tout de suite, un bon ouvrier vigneron, chez Gustave Barret, à la Grande Rochette, Neuchâtel. — A la même adresse, une bonne lingère demande de l'ouvrage, en journée et à la maison. 2522c

On demande pour tout de suite, un jeune

ouvrier coiffeur

sachant raser, et couper les cheveux. 25 à 30 fr. par mois. S'adr. à Mme veuve Bobillier, à Noiraigue (Neuchâtel). 2481

On demande un bon

OUVRIER JARDINIER

sérieux, muni de bons certificats et connaissant la taille. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 2484

Un garçon robuste, de 14 ans, désire place dans une bonne maison de la Suisse française, de préférence chez un boucher. En échange, on prendrait un garçon qui aurait l'occasion d'apprendre la langue allemande et de fréquenter **l'école secondaire** de l'endroit. Offres à **H. Gohl,** marchand de taureaux, à **Oberglatt,** canton de Zurich. (H. 1165 Z.)

Un jeune homme, au courant des affaires, demande un emploi dans une entreprise commerciale, dans laquelle il pourrait s'intéresser pour une dizaine de mille francs. Pour tous renseignements, s'adresser étude A.-N. Brauen, notaire. 2265

Demande de place

Une jeune demoiselle allemande, connaissant suffisamment le français, cherche un emploi comme **demoiselle de magasin ou de bureau.** Certificat à disposition ; prétentions modestes, entrée tout de suite ou plus tard. S'adresser à M. Paul Herdi, à Cernier. 2508

ON DÉSIRE PLACER

dans une **bonne maison de commerce** de la Suisse romande, un **jeune homme** d'une famille honorable, qui terminera à Pâques l'école de commerce du Gymnase de la ville de Berne, et qui désire se perfectionner dans la langue française. — Adresser les offres en indiquant les conditions, sous chiffres G. O. 1215, à l'agence de publicité H. Blom, à Berne.

OUVRIÈRE TAILLEUSE

ayant travaillé trois années à Zurich et un an à Genève, **cherche place** pour mai ou juin. S'adresser à M. Trueb-Rapp, à Zurich. 2511

APPRENTISSAGES

Un garçon, qui a fréquenté une bonne école, **cherche place** comme **apprenti** dans **un magasin de quincaillerie.** S'adresser à Fritz MAROLF, près du collège, **Cerlier.** 2512

UNION INTERNATIONALE
des
AMIES DE LA JEUNE FILLE

On désire placer comme apprentie, chez une bonne maîtresse lingère, une jeune fille de la Suisse allemande, très bien recommandée. S'adr. le matin chez Mme DuBois, route de la Gare 6. 2530

Apprentie Tailleuse

Une jeune fille, honnête et intelligente, est demandée pour de suite, comme apprentie tailleuse. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Conditions favorables, S'adresser à **Mlle R. Jörin,** tailleuse, à **Soleure,** Heidenhubel. (H 1061 Y)

On désire placer, comme **apprenti,** chez un maître **gypseur et peintre,** un garçon de 16 ans.

Adresser les offres et conditions à M. Léon Latour, inspecteur, à Corcelles, qui renseignera. 2161

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

PERDU

Perdu, jeudi matin, de la forêt de Bôle à Cormondrèche, une écharpe en dentelle de soie, que l'on est prié de rapporter chez Mlle Weber, à Cormondrèche. 2543c

AVIS DIVERS

Dans une petite famille de pasteur, près de Cassel, on prendrait **en pension deux jeunes filles** désirant apprendre le bon allemand. Leçons à volonté, dans la maison ou à Cassel. Enseignement de la tenue d'un ménage. Belle situation, grand jardin. S'adresser à M. Creux, à Serrières, ou à M. le pasteur Ecklin, à Neuchâtel. 2467c

Société neuchâteloise d'Utilité publique

CONFÉRENCE

populaire et gratuite

Vendredi 13 mars 1896

à 8 h. du soir 2506

à l'AULA DE L'ACADÉMIE

LE RÉCENT MOUVEMENT MORAL

en Europe et en Amérique

Par M. Albert SCHINZ

LA (H. 254 N.)

CORDONNERIE POPULAIRE

garantit ses ressemelages pour qualité supérieure et travail soigné. Le cuir de semelles employé exclusivement par la maison est tanné à l'écorce de chêne pure et coûte 700 fr. les 100 kilos.

Émile CHRISTEN

SOUS L'HÔTEL DU FAUCON

On désire placer **en pension**

UNE FILLE

de 15 ans, dans une famille honorable, pour une année, à Neuchâtel ou les environs, où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française et de fréquenter des écoles secondaires.

Offres avec indication du prix, à M. **A Plüss, à Berne.** (Hc 1066 Y)

REPASSEUSE

Mlle Ida TISSOT,

à Cornaux, se recommande aux personnes de Cornaux et des environs. 2240c

Gesanggottesdienst

Sonntag, den 15. März 1896, Nachmittags 3 Uhr

im GROSSEN CONFERENZ-SAAL

VERANSTALTET VON DEN

Gesangchören der deutschen Stadtmission Neuchâtel-Saint-Blaise

unter gefl. Mitwirkung hiesiger und auswärtiger Freunde

Hauptzüge aus dem Leben des Propheten Elias in Lied und Wort

PROGRAMM :

Gemeindegesang : Wach auf du Geist der ersten Zeugen.	
Gebet.	
Israels Götzendienst (Kelly)	*Gem. Chor Neuchâtel.*
Klage (Lassere)	*Quartett.*
Vom Tode auferweckt (C.-M. v. Weber)	*Beide Chöre*
Der treue Zeuge (Webb)	*Männerchor.*
Waldhornsolo mit Harmonium - Begleitung (Adagio von Mozart)	*Vorgetragen von H. Rosenbaum.*
Gebet der Baalspriester (Bordèse)	*Quartett.*
Gebet des Propheten Elias (E. Gebhardt)	*Quartett.*
Anbetung Gottes (Speyer)	*Gem. Chor St-Blaise.*
Der Gnadenregen (S. Hofer)	*Gem. Chor Neuchâtel.*
Der entmuthigte Prophet (Unbekannt)	*Quartett.*
Waldhornsolo mit Harmonium-Begleitung, Lob der Thränen (Weidt)	*Vorgetragen von H. Rosenbaum.*
Die Offenbarung Gottes (Mendelsohn)	*Quartett.*
Der neue Auftrag (Unbekannt)	*Beide Chöre.*
Der Heimath nahe (Voigtländer)	*Jungfrauen-Chor.*
Die Scheidestunde (Hymnes anciens)	*Gem. Chor St-Blaise.*
Vor Gottes Thron (Palmer)	*Gem. Chor Neuchâtel.*
In der Ruhe (Silcher)	*Beide Chöre.*
Schlussgebet.	

Eintritt : 50 c. zum Besten der deutschen Stadtmission.

Programme, welche zum Eintritt berechtigen sind zu haben bei : MM. Beck, bazar Jerusalem; Bauler, pharmacien; Luther, opticien; Pfaff, magasin d'horlogerie; Koch, cordonnier, rue du Seyon; Schweizer u. Hey, sowie an der Kasse. 2376

A LOUER

pour Saint-Jean 1896, un appartement de sept chambres, cuisine et dépendances, situé rue du Seyon no 4, au 1er étage. Pour le visiter et traiter, s'adresser à Mlle Mongini, rue des Moulins no 3. (H. C.)

---

77 **Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel**

LES PARIAS DE PARIS

PAR

RAOUL-DE NAVERY

Le jeune homme se soulève lentement, promène autour de lui un regard effaré, qui va de la jeune morte au visage de son sauveur.

— Où suis-je ? demanda-t-il enfin d'une voix faible.

— Chez un pauvre homme qui vous soignera comme un frère ; maintenant, que je vous sais vivant, je puis aller chercher un médecin.

— Non, répondit le blessé avec une sorte d'épouvante, pas de médecin !

— Mais cependant...

— Vous êtes dévoué, puisque vous avez risqué votre vie pour m'arracher au trépas, eh bien ! à cet immense service, joignez-en un autre : gardez le silence à tout prix.

— Ce n'est cependant pas vous qui êtes coupable ?

— Non, répond le blessé, mais ceux qui ont voulu me tuer chercheraient quelque nouveau moyen de se débarrasser de moi.

— Je vous obéis, dit Hélier ; mais votre blessure ?

— Quand on n'est pas tué immédiatement d'un coup à la tête, le mal est rarement mortel ; vous suffirez pour me soigner.

— Allons ! pense Hélier, je mourrai plus tard ; sauvons d'abord ce malheureux.

— Je ne me rends pas compte de l'endroit dans lequel je me trouve, reprend une minute après le blessé.

— Dans l'unique chambre de mon bateau.

— Cette femme couchée, que je distingue à peine...

— C'est Mathie, ma femme. Dieu me l'a prise avant-hier.

— Et malgré votre douleur vous avez trouvé le courage...

— D'honorer sa mémoire en vous sauvant ? Oui, Monsieur.

Hélier se tait ; il n'ose en ce moment avouer qu'il a songé au suicide. Il se cache de son désespoir comme d'une faiblesse, comme d'une honte.

A l'aube, il s'approche du blessé, qui s'est endormi pendant quelques minutes :

— Le prêtre va venir chercher Mathie, dit-il ; croyez-vous pouvoir rester seul pendant que je la conduirai au cimetière ?

— Oui, répond le blessé ; la fièvre vient, mais je ne cours aucun danger.

Hélier transporte le jeune homme dans un étroit cabinet, puis, entendant retentir des pas sur la planche servant de passerelle pour aller du quai à terre, il quitte la cabine et monte sur le pont.

Quelles heures pour l'infortuné ! Il se rassasie de l'horrible douleur de la séparation ; il couche lui-même sa femme dans le cercueil, il aide à visser le couvercle, il porte la bière sur ses épaules pendant qu'il traverse le bateau, il ne consent à se séparer de la dépouille de Mathie qu'après l'avoir placée dans le char funéraire.

Les cloches de Notre-Dame sonnent doucement, et le cortège de la pauvre fille des grands bois gagne la superbe basilique.

Le trajet est long jusqu'au cimetière. Hélier compte tous les êtres chers qu'il a déjà menés à la terre du repos ; il sent qu'il est las, qu'il n'en peut plus, que lui aussi a besoin de se coucher et de dormir.

Sa résolution n'a pas changé, mais il songe à son hôte et prend, devant Dieu, la résolution de le ressusciter avant de songer à mourir.

Il revient en se traînant, les yeux gonflés, les jambes lourdes, le cœur noyé.

Le blessé le reconnaît à peine ; il est en proie à un violent délire et parfois, se soulevant sur la couche de Mathie qui est devenue la sienne, il agite les bras, menaçant, en répétant :

— Tu n'es pas encore sûr de vaincre, Amaury de la Haudraye !

Quelques boissons fraîches le ranimeut ; Hélier le panse avec des soins fraternels ; la fièvre cède au bout de trois jours, et le jeune homme peut s'entretenir avec le malheureux à qui il est redevable de son salut.

Lentement Hélier en arrive à la confiance. Il avoue son désespoir et la résolution qu'il a prise de se suicider. Il ne pourra vivre sans Mathie, ses enfants l'appellent et lui tendent les bras !

— Vous voulez les revoir ? lui demanda le blessé.

— Je veux mourir pour les rejoindre.

— Mais ce trépas vous en séparerait à jamais ! Pour retrouver ceux que nous pleurons, la route est longue, mais elle est sûre : se résigner, attendre, prier.

Et le pauvre Hélier, retrouvant dans les paroles de son hôte l'écho de l'enseignement du curé de son village, se jette à genoux, prend les mains du blessé et lui répète en fondant en larmes :

— Vous ne me devez rien ; j'ai sauvé votre corps, vous venez de sauver mon âme ! Oui, je reverrai Mathie et mes enfants dans un monde meilleur, et quand il plaira au Seigneur de me rappeler près d'eux.

Une amélioration sensible ne tarde pas à se manifester dans l'état du malade.

Il peut bientôt se lever et prendre l'air sur le pont du bateau.

Un billet de cent francs, retrouvé au fond d'une des poches du jeune homme, a été soigneusement conservé ; il sert à payer les premiers frais occasionnés par la maladie.

Hélier sort chaque jour ; il rapporte des provisions, des livres, des journaux. Bien qu'il refuse de sortir, le blessé tient à se tenir au courant de ce qui se passe, et à savoir quel bruit a pu produire dans le monde judiciaire sa subite disparition.

Il sait bien qu'une ou deux personnes sont affligées de sa perte, mais à l'excès de confiance succède l'excès de crainte ; le jeune homme redoute non pas une trahison d'Hélier, mais une chose imprévue qui lui fera subitement perdre les avantages de sa disparition absolue et de la supposition de sa mort.

— Je les consolerai plus tard, se dit-il.

Bientôt, cependant, il se hasarde à quitter le soir le bateau de charbon.

Pendant tout le temps où il lui a été impossible de se lever, le chant des cloches de Notre-Dame l'a bercé d'une harmonie plus qu'humaine.

Il a trouvé dans leurs voix d'argent tous les souvenirs d'une heureuse enfance ; leurs tristes glas a évoqué devant lui la double catastrophe qui faillit lui coûter la vie. Il s'endort, il s'éveille bercé par ces voix d'airain qui parlent aux hommes des choses d'en haut, et lui rappellent que l'âme doit prendre son vol par la prière.

Aussi, dès qu'il se décide à quitter son mystérieux asile, sa première visite est pour la grande basilique.

Il s'y rend le soir et, perdu dans la foule des fidèles, il sent palpiter son âme dès que s'éveillent les grandes orgues, les chants liturgiques, et que le calme de Dieu l'enveloppe et le pénètre.

Il comprend alors que si le moyen-âge

AVIS

à MM. les Entrepreneurs, Architectes, Vitriers, Propriétaires, etc.

Nous avons l'avantage d'aviser MM. les maîtres d'état que nous venons de fonder, sous la raison sociale

MANUFACTURE LAUSANNOISE

DE VERRES GRAVÉS

un **atelier spécial** pour la **gravure,** le **biseautage et polissage de verres et glaces.**

Par un travail prompt et soigné et la modicité de nos prix, nous espérons mériter la confiance que nous sollicitons.

L. BRYAND & F. JESSING,
Rue Jean Muret (Chaucrau), **LAUSANNE.**

(H. 3173 L.)

L'HELVETIA

COMPAGNIE SUISSE D'ASSURANCES contre L'INCENDIE

ST-GALL

(Capital social : 10,000,000 de francs)

se charge de toute sorte d'**assurances contre l'incendie** à des **primes fixes** et **modiques.**

Pour tous les renseignements nécessaires, s'adresser à

MM. MARTI & CAMENZIND
agents principaux
Rue Purry 8, à NEUCHATEL
et à leurs agents. 2414

ÉCHANGE

Une bonne famille de Berthoud, qui y habite une jolie propriété, placerait, **en échange** d'un garçon ou d'une fille du même âge environ, dans une honorable famille bourgeoise de Neuchâtel, son fils, âgé de 15 ans, qui suivrait les classes de la ville. — L'entrée pourrait avoir lieu à Pâques ou en septembre prochain. — Pour de plus amples renseignements, s'adresser à M. Otto Bohnenblust, faubourg du Crêt 23. 2284

CHALET DU JARDIN ANGLAIS

Bureau 7 heures. — Rideau 8 heures.

DIMANCHE 15 MARS 1896

Soirée théâtrale et familière

organisée par la Société
SAINTE-HÉLÈNE de Neuchâtel

PROGRAMME :

Les Terreurs de Jarnicoton
Vaudeville-pantomime en 1 acte,
de MM. MONRÉAL et BLONDEAU.

LE PETIT VOYAGE
Pochade en 1 acte, par Eugène LABICHE.

PIERROT PUNI
Opéra-comique en 1 acte,
par A. SÉMIANE et Albert GERÈS.
Musique de M. Henri CIEUTAT.

Entrée : 50 centimes. 2542

10 1/2 h. **DANSE** 10 1/2 h.

Pour détails voir le programme.

CLUB DE LAWN-TENNIS

Assemblée générale

Vendredi 13 mars

Au Collège Latin
Salle de la Commission. 2524c

ENTREPRISE DE PEINTURE en tous genres
IMITATION Faux-Bois et MARBRES
MAURICE LOUP
25, ECLUSE, 25
Domicile : Grand'rue 7
Spécialité d'Enseignes
DORURE sous Verre — Bronze
ENSEIGNES SUR CALICOTS
2244

Une famille honorable de Zurich désire placer son fils de 15 ans, qui a terminé la 1re classe du Collège, en ÉCHANGE d'un garçon ou d'une fille, pour apprendre la langue. — Offres sous chiffre O. F. 7330 à Orell Füssli, publicité, Zurich.

Grande salle des Conférences
NEUCHATEL

JEUDI 19 MARS 1896

GRAND CONCERT
donné par
M. FRANCESCO SANTAVICA
violoniste 2529
avec le gracieux concours de
MM. J. Lauber et Edm. Röthlisberger.

Location : Magasin de musique et instruments en tous genres Sandoz-Lehmann.

La Société Suisse d'aviculture « LA CANARIA »
demande, comme secrétaire pour la durée de son exposition prochaine, un jeune homme sérieux, connaissant les écritures et la comptabilité. S'adr. par écrit, sous « Canaria », au bureau Haasenstein & Vogler. 2521c

JEUNE HOMME
de 14 ans, de bonne famille, bien au courant des travaux agricoles, désire apprendre la langue française en fréquentant les écoles. — On ferait aussi un **échange.** — Adr. les offres sous chiffre **Hc. 1053 Y.,** à **Haasenstein & Vogler, à Berne.**

On cherche pension

et chambre, dans une famille honorable, pour un jeune homme de 16 ans, qui se propose de fréquenter le Gymnase de Neuchâtel. On exige bonne surveillance. Adresser les offres au bureau Haasenstein & Vogler, sous chiffre H. 2361 N.

CHALET DU JARDIN ANGLAIS

VENDREDI, dès 8 h. 1/2

Grande soirée artistique
donnée **au bénéfice de la chanteuse populaire**
MARTHE BLOCKA
de l'Eldorado de Paris

ENTRÉE LIBRE 2531c

Une honorable famille de Lyss (Berne), prendrait en

PENSION

un jeune garçon français, qui aurait l'occasion de fréquenter l'école primaire ou secondaire. Il serait traité comme un membre de la famille. S'adr. à S. Küng, à Lyss. 2509

LEÇONS D'ANGLAIS

Miss Cogan, d'origine anglaise, offre deux leçons d'anglais par semaine, à 10 fr. par mois, à domicile. S'adr. faubourg du Crêt 21. 2462c

On demande à emprunter

neuf à onze mille francs contre garantie hypothécaire en premier rang.
S'adresser au notaire Frédéric SOGUEL, à Cernier. 2399

ÉCURIE

Encore **trois places de disponible,** dans une écurie, située en ville. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler, qui indiquera. 2477

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHATEL

Promesses de mariages.

Ernest-Samuel Schilli, employé au J.-S., Neuchâtelois, domicilié à Neuchâtel, et Albertine Bessire, Bernoise, domiciliée à la Reuchenette.

Johann-Rudof Kummer, boucher, Bernois, domicilié à Neuchâtel, et Rosina Dübi, ménagère, Bernoise, domiciliée à Lundkofen (Argovie).

Louis-Alfred Rognon, journalier, Neuchâtelois, et Lina-Anna Jeanneret-Grosjean, femme de chambre, Neuchâteloise, les deux domiciliés à Neuchâtel.

Jules-Jacob Farni, horloger, Bernois, domicilié à la Chaux-de-Fonds, et Lina Debrot, Neuchâteloise, domiciliée à Neuchâtel.

Naissances.

9. Paul-Alfred, à Paul-Henri Mailler, manœuvre, et à Walpurga née Stegmaier,

9. Robert, à Henri-Louis Apothéloz, magasinier, et à Elise-Henriette née Rieser.

9. Jeanne-Esther, à Charles-Albert Schwander, papetier, et à Henriette-Amanda née Juillard.

Décès.

10. Louis-Auguste Zimmermann, sellier, époux de Marianne née Fischer, Bernois, né le 24 avril 1843.

11. Frédéric-Arnold Studer, domestique, Bernois, né le 1er décembre 1872.

NOUVELLES POLITIQUES

Allemagne

Au cours des explications données récemment par le baron de Marschall à la commission du budget du Reichstag, le secrétaire des affaires étrangères a insisté sur l'impression produite en Chine par la présence d'une escadre allemande, impression qui fait bien augurer de la réussite des négociations éventuelles avec le Céleste-Empire. C'est probablement cette communication du baron de Marschall qui a donne au gouvernement allemand l'idée d'y établir un dépôt de charbon.

Etant donnée l'importance des intérêts allemands en Extrême-Orient et le rôle que cette puissance a joué pendant la crise sino-japonaise, il ne faut pas s'étonner de la voir chercher à retirer, elle aussi, la part de bénéfices due à son intervention en faveur de la Chine.

Quoi qu'il en soit, les autorités anglaises de Hong-Kong suivent avec attention les manœuvres politiques de la rivale de l'Angleterre. L'Allemagne voudrait annexer, dit-on, l'île de Lapa ou celle de Quenoy. La presse anglaise considère le projet de l'Allemagne comme un danger sérieux pour le commerce britannique et elle exprime l'espoir que le gouvernement s'opposera, par tous les moyens en son pouvoir, à l'annexion de l'île de Lapa, ou de tout autre point dans la baie de *Hong-Kong*.

— Il s'est produit dans l'un des Etats de l'empire d'Allemagne un fait d'une grande portée politique et qui peut comporter de graves conséquences. Par 56 voix contre 22, la Chambre des députés de Saxe a supprimé le suffrage universel pour les élections législatives saxonnes; à l'élection directe et égalitaire des députés, elle a substitué le système de l'élection par classes. La loi votée est une loi de réaction au premier chef, et il est à prévoir qu'elle deviendra définitive; car la sanction par la Chambre des pairs, où l'élément réactionnaire est encore plus accentué que dans la Chambre basse, ne fait pas l'ombre d'un doute.

En voyant la facilité avec laquelle la réaction a triomphé dans un pays infesté de socialisme, les réactionnaires de tous bords n'hésiteront pas à renouveler l'expérience dans d'autres parties de la confédération. On peut prévoir dès lors que la lutte pour ou contre le suffrage universel formera une des questions les plus importantes qui agiteront longtemps sans doute en Allemagne le terrain de la politique intérieure. M. de Bismarck lui-même avait autrefois condamné le système de l'élection par classes comme une monstruosité politique. Son successeur va plus loin. Il est vrai qu'alors (en 1867) l'empire n'était pas fondé, et M. de Bismarck n'était pas encore prince-chancelier.

Angleterre

Dans un discours prononcé mercredi à Londres, sir William Harcourt a déclaré que les libéraux ne renonçaient ni au *home rule*, ni à la campagne pour la réforme de la Chambre des lords.

Italie

Suivant l'*Opinione*, le projet que le gouvernement présentera à la Chambre, relatif aux nouveaux crédits pour la campagne d'Afrique, indiquera le chiffre de l'augmentation des dépenses et proposera des moyens d'y faire face sans créer de nouveaux impôts. Le gouvernement demandera que le projet soit renvoyé soit à la commission du budget, soit à une commission spéciale.

— L'ancien colonel garibaldien Fazzari s'occupe de la formation de corps volontaires pour la guerre d'Afrique. Il écrit au *Fanfulla* qu'il reçoit de toutes parts des lettres de personnes demandant à faire partie du corps. Il dit être certain d'enrôler 60,000 hommes en un mois. — Enrôler est aisé et payer difficile.

— Le général Baratieri explique, dans une longue dépêche adressée au ministère de la guerre, quels motifs le décidèrent à attaquer les Choans. L'armée italienne commençait à manquer de vivres, les routes de communication étaient infestées par les bandes révoltées qui rendaient les approvisionnements difficiles; battre en retraite était dangereux et faisait craindre des surprises désastreuses. Le général Baratieri réunit alors un conseil de généraux et des officiers supérieurs, et ceux-ci, après un long examen, se montrèrent favorables à une attaque, comme présentant moins d'inconvénients qu'une retraite.

Etats-Unis

Le Sénat a renvoyé à la commission des affaires étrangères une résolution de M. Allen demandant qu'une enquête soit faite sur la guerre de Cuba, afin de savoir si réellement des atrocités ont été commises. Le Sénat a ensuite ajourné *sine die* son vote sur la résolution relative à Cuba.

Transvaal

On mande de Prétoria que l'interrogatoire des témoins a commencé. Il est établi que les puits à huile contenaient des armes et des munitions. Les officiers disent avoir agi sur les ordres du colonel Rhodes, frère de M. Cecil Rhodes.

(Voir suite en 4me page.)

Foulards-Soie

— imprimés — Fr. 1.20 le mètre

(H. 1041 Z.)

jusqu'à **6 Fr. 55** (environ 450 dessins et nuances différents, ainsi que des étoffes de soie, **noir, blanc et couleur,** de **65 cts.** à **22 Fr. 80** le mètre — en uni, rayé, quadrillé, façonné, etc., environ 240 qualités et 2000 nuances et dessins différents).

Damas-Soie	à partir de	Fr. 1.40	jusqu'à	Fr. 20.50
Grenadines-Soie	»	» 1.50	»	» 14.85
Bengalines-Soie	»	» 2.20	»	» 11.60
Robes de Bal-Soie	»	» 0.65	»	» 20.50
Etoffe en Soie écrue, par rob',	»	» 10.80	»	» 77.50
Peluches-Soie	»	» 1.90	»	» 23.65
Satins p' mascarades	»	» 0.65	»	» 4.85
Dentelles-Soie	»	» 3.15	»	» 67.50

Etc. — Echantillons par retour.

Fabrique de Soieries de G. HENNEBERG, Zurich.

a vu se perdre une de ses plus précieuses prérogatives pour le souffrant, pour le chrétien, pour l'opprimé, l'Eglise garde encore, afin de le consoler en l'appuyant sur son sein maternel, la plus magnifique de toutes : celle du droit d'asile.

XXXVII

TÉNÈBRE

Parmi les fêtes chrétiennes qui s'emparent le plus fortement de notre âme, sont sans contredit *les solennités de la* semaine sainte.

L'homme a beau faire, il se retrouve plus dans la douleur que dans la joie.

L'essence de notre cœur est une incurable mélancolie.

Or, si nous éprouvons une sorte de satisfaction à nous plonger dans la tristesse, même quand cette tristesse est seulement à l'état vague et pour ainsi dire flottant autour de nous, à plus forte raison, avec quelle puissance embrassons-nous les grandes, les incommensurables tristesses auxquelles nous convie l'Eglise dans ses grands jours de deuil.

Comme elle a bien compris tous les besoins du cœur de l'homme, cette religion divine! Avec quelle maternelle prévoyance elle a réparti tour à tour les joies naïves de Noël, les embrasements de Pentecôte, la puissance triomphante de la Résurrection, les merveilles de l'Ascension, et celle de l'Assomption, qui semble en être la suite glorieuse.

Mais l'humanité se trouble, s'anéantit en face de pareils prodiges; les splendeurs de Jésus glorifié l'obligent à courber le front dans la poussière; elle ôte ses sandales comme Moïse; éblouie, elle ferme les yeux, et ne saurait se reconnaître dans l'image transfigurée d'un Dieu.

Bientôt à la lumière du Thabor succèdent les ombres enveloppant les oliviers du jardin d'agonie; les chants des anges sont remplacés par le *Dies iræ* murmuré sur les tombes, ou par les grandes lamentations de Jérémie.

Les sublimes mystères de la souffrance se déroulent, le drame sacré du Calvaire nous appelle et la voix de Marie nous crie : « Venez et voyez s'il fut jamais une douleur comparable à la mienne. »

A partir du jour où Jésus quitte ses disciples, ses apôtres, sa mère, pour se préparer, dans le désert, aux fatigues de la prédication et aux tortures de l'holocauste, l'homme se connaît; l'Evangile s'applique à sa vie par toutes ses paraboles; à son cœur par toutes ses consolations; à son âme par toutes ses espérances. Il apprend les béatitudes de l'épreuve; il épèle la prière universelle qui tombe des lèvres du Sauveur; il a faim dans les déserts, et prend sa part des pains et des poissons multipliés. Malade, il effleure la robe de Jésus, et il se trouve guéri; aveuglé par le faux éclat des choses de ce monde, il tend les bras : « Fils de David, ayez pitié de moi! » Et un peu de boue, image des fausses joies de ce monde, un peu de boue appliqué sur ses yeux par un doigt divin suffit pour lui rendre la lumière. Il ignore la charité pour tous, et ne croit pas que tous les hommes sont frères; il apprend que le Samaritain est l'égal du Juif et du Gentil. A-t-il été offensé, et se demande-t-il combien de fois doit s'exercer sa miséricorde? Jésus lui répond par un chiffre significatif : toujours! Tient-il aux biens de ce monde? il voit passer sous le portique du temple la veuve mettant son denier dans le trésor, et plus loin, ce jeune homme que Jésus « avait regardé », distingué, qu'il appelait à lui, et qui manqua de courage de vendre tout ce qu'il avait, et de donner son bien aux pauvres!

Mais c'est surtout à partir du jour où commence la Passion, c'est-à-dire à l'heure du triomphe de Jésus dans Jérusalem, que l'homme se sent poigné au plus profond de son âme.

Il n'est pas une douleur ressentie par lui qui n'ait d'avance été épuisée par son divin modèle. Quoiqu'il ressente de torture, cette torture a passé par l'âme et par le corps d'un Dieu! Il peut offrir au Seigneur ses délaissements, ses désespoirs, car Jésus a subi l'agonie de l'abandon, de la trahison. Il a pleuré, il s'est débattu au sein d'une angoisse que le langage humain est impuissant à rendre, et jamais l'homme ne pourra connaître que le reflet de la divine douleur.

Le modèle céleste est là, si brisé, si déchiré, tellement abattu, méprisé, foulé aux pieds, que nulle créature ne sera réduite à tant d'opprobre.

Jésus endure un martyre si grand, tant de sang coule sur la croix dressée, tant de fiel abreuve les lèvres du crucifié, tant de tristesse inonde son âme, que le chrétien peut tout supporter, lui, l'enfant, le disciple, parce que, d'avance, le maître l'a souffert.

C'est par ses côtés douloureux que la religion se rapproche de nous davantage.

La vie est triste, la lutte terrible. L'homme écorche ses pieds aux pierres du chemin, ses mains s'ensanglantent dans les épines, les appuis qu'il choisit se brisent et le laissent plus chancelant; les éclaircies pour son esprit sont rares, les heures de ténèbres sont longues. Nous éprouvons des solitudes de cœur qui nous brisent; le monde semble vide, la terre dévastée; à quoi nous prendre, que chercher, qu'aimer? Les affections s'évanouissent comme des mirages, les fortunes s'écroulent, les réputations s'oublient. Chaque jour nous apporte une désillusion, une épreuve, une souffrance.

En nous réveillant, chaque matin, nous n'avons pas à nous dire :

— Quelle joie me doit arriver?

Mais nous pouvons presque sûrement nous demander :

— Quel ennemi devrai-je combattre, quelle peine me doit atteindre?

Aussi, quand arrivent les fêtes douloureuses de la semaine sainte, l'homme même qui oublie trop durant l'année ses devoirs et ses croyances éprouve le besoin d'entrer dans les églises. Il y retrouve des émotions puissantes, et même s'il ne prie pas, il semble que des voûtes descende sur lui quelque chose de doux et de sacré qui l'enveloppe, le purifie et le console.

A partir de l'heure où les rameaux de buis sont bénis par le prêtre, la foule se presse dans les temples; elle écoute avidement la parole des prédicateurs éloquents chargés d'éclairer, de toucher les âmes pendant cette grande semaine. Plus les jours sacrés s'avancent, plus elle redouble de ferveur, se prosterne devant les stations du chemin de la Croix, chante avec des larmes : *O crux, ave*, et s'attache à l'autel comme un naufragé au roc qui le défendra contre l'abîme.

Les tristesses de l'Eglise deviennent les siennes, elle s'en enveloppe, elle s'en nourrit.

Oublieuse pendant une partie de l'année, elle se souvient pendant ces jours sacrés.

Un magnifique élan la porte au pied des autels; les chapelles s'emplissent; les confessionnaux sont assiégés. Vraiment, en dépit de ceux qui affirment que Paris est libre-penseur, ceux qui visitent la capitale, durant la semaine sainte, ne peuvent manquer de s'écrier :

— C'est faux, Paris est chrétien!

(A suivre.)

LE NÉGUS MÉNÉLIK

Il ressort d'une chronique de Jules Claretie au *Temps* que Ménélik est plus moderne, plus dans le train que bien des gens ne pensent. Voici le passage :

« M. Gaston Vanderheym, qui a vu de près le négus actuel, est un personnage à feuilleter. Il est *le monsieur qui a connu Ménélik*. On l'interroge, on l'assiège, et les interviews l'accablent. Il pourrait répondre qu'il a noté ses souvenirs dans un livre spécial, en ce moment sous presse. Mais les reporters sont de terribles juges d'instruction, et ils n'admettent guère le mutisme. M. Vanderheym a donc parlé des mains énormes de Ménélik — des mains assez larges pour saisir un empire — et de ses pieds, qui sont fort grands et qu'il chausse de souliers Molière, sans lacets.

Les reporters auront appris avec un plaisir spécial que le négus a donné l'ordre à ses soldats de ne point maltraiter les journalistes italiens qui pourraient être faits prisonniers. *L'écriture est sacrée!* a dit Ménélik. Le négus lit les journaux et connaît toute la puissance de la lettre moulée. Il a tenu à mettre les reporters de son côté. Ménélik veut une *bonne presse*.

Il est, du reste, de son temps. Les *instantanés* ne le terrifient point, et il ne croit pas que le diable soit logé dans un kodak ou un appareil-détective. M. Vanderheym l'a photographié plusieurs fois, et comme les prêtres de sa cour reprochaient à l'empereur d'avoir laissé un Européen reproduire ses traits au moyen d'un instrument inventé par le démon :

— Idiots, leur dit Ménélik, c'est au contraire Dieu qui a créé les matières qui permettent l'exécution d'un pareil travail. Ne me racontez plus de telles sornettes, ou je vous fais rouer de coups.

Si le négus admet la photographie, il n'aime point le parlementarisme. De Molière, il ne goûte pas seulement les souliers, mais encore les coups de bâton. Quoi qu'il en soit, sa tendresse pour les *reporters* lui sera comptée. Les reporters sont de très puissants négus en leur genre.

Au début de notre malheureuse guerre de 1870, un journaliste du *Figaro*, Alfred d'Aunay, qui était bien le meilleur et le plus inconscient des hommes, fut envoyé, comme d'autres écrivains, à Metz, d'où il se proposait de partir pour suivre cette belle armée qu'on appelait déjà l'armée du Rhin.

Seulement, il fallait à ces touristes de la guerre une permission du quartier général, et le commandant en chef n'en accordait pas. Napoléon III avait dit : « Surtout, pas de journalistes. Les effets de nos mitrailleuses vont être si terribles et ces gens-là en feraient de telles descriptions que nos batailles auraient l'air de simples massacres et que le monde en aurait horreur. Qu'on en parle le moins possible, qu'on n'en parle même pas du tout! » Pauvre homme, qui comptait sur ces seules armes nouvelles et gémissait déjà sur les cadavres des ennemis!

Bref, impossibilité pour les reporters de suivre la campagne autrement qu'à leurs risques et périls, à l'aventure et sans autorisation officielle.

Le bon gros d'Aunay était suffoqué. Il arrivait à Metz avec des lettres de recommandation spéciale du ministère; mais les généraux se montraient inflexibles. Le général de Saint-Sauveur, grand prévôt de l'armée, répondait seulement avec la plus parfaite politesse :

— Arrangez-vous comme vous pourrez, suivez l'armée en amateur. Cela ne nous regarde pas!

Alors d'Aunay eut un mot sublime, un mot que Ménélik a connu peut-être et qui l'aura fait réfléchir :

— Très bien, général, répondit le reporter. Oh! très bien! A votre aise! Eh bien, c'est très simple : puisque vous y mettez une telle mauvaise volonté, *nous ne ferons pas de réclame à cette guerre-là!*

Réfléchissez un peu; cette parole est profonde. Alfred d'Aunay montrait à nu l'âme du journaliste reporter. Il savait que la publicité est tout en ce monde, que cette grande commère, la gazette, donne le ton à l'histoire, et il raisonnait et répondait en conséquence, comme le préfacier de l'avenir.

L'écriture est sacrée! a dit Ménélik, plus habile ou plus rassuré que le souverain de 1870, et sachant bien, lui, que les ruisseaux de sang versé ont moins d'importance que quelques filets d'encre d'imprimerie. Il n'ignore pas, l'Abyssin, comment naissent, comment se fabriquent les légendes; il soigne la presse, il flatte doucement les avant-coureurs de la postérité. Il faut toujours avoir les reporters pour soi. »

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

Verrerie ouvrière. — On sait que sur les 100,000 fr. confiés par Mme Dembourg à M. Rochefort pour la constitution de la verrerie ouvrière, il n'avait été encore versé qu'un acompte de 40,000 fr. pour l'achat du terrain de la future usine. Il restait entre les mains de M. Rochefort une somme de 60,000 fr., plus 5,000 fr. qui lui avaient été apportés par divers amis.

Trois délégués choisis parmi les verriers de Carmaux se sont rendus chez M. Rochefort pour le prier de vouloir bien payer, jusqu'à concurrence de 65,000 fr., les travaux de construction de deux fours. M. Rochefort y a consenti. La totalité de l'argent dont il était dépositaire a donc été remise au comité, bien que la verrerie ouvrière doive s'élever à Albi et non à Carmaux, comme M. Rochefort en avait d'abord donné le conseil.

Arrestation. — Un fiacre de la Compagnie générale des petites voitures, à Paris, conduit par le cocher Jean Jour, en débouchant de la rue de Bellechasse, renversait mardi matin un vitrier, du nom de Romagnoli, qui cheminait paisiblement, son crochet sur le dos. Voyant à terre, gisant grièvement blessé au milieu de ses vitres brisées, le pauvre vitrier, le cocher prit la fuite, espérant échapper aux conséquences de l'accident qu'il venait de causer. Mais à cet instant, le commandant Bonnan, détaché à l'état-major, qui passait à cheval et avait été témoin de l'accident, se mit à la poursuite du fuyard qu'il put rejoindre facilement. Le commandant Bonnan procéda lui-même à l'arrestation du cocher Jour, qu'il conduisit au commissariat de police du quartier.

Photographie en justice. — La photographie des corps opaques par les rayons Rœntgen vient de faire ses débuts en Angleterre, devant le jury de Nottingham, présidé par le juge Hawkins.

Il y a quelques jours, une jeune danseuse du théâtre de cette ville, miss Gladys Folliot, se brisait la cheville du pied droit en descendant l'escalier conduisant de sa loge à la scène, et faisait constater que sa chute et son accident étaient dus à un trou pratiqué dans une marche. Elle réclama donc une indemnité à son directeur. Celui-ci ayant accusé sa pensionnaire d'avoir exagéré la gravité de sa blessure, l'avocat de la danseuse a fait présenter au jury des épreuves obtenues par le procédé nouveau et représentant le squelette du pied blessé.

Cette démonstration a rendu toutes les plaidoiries inutiles. Le jury a conclu aussitôt pour la plaignante et lui a accordé l'indemnité qu'elle réclamait.

NOUVELLES SUISSES

Berne, le 12 mars 1896.

(De notre correspondant.)

Le Conseil fédéral a fixé comme suit la liste des tractanda de la prochaine session (suite de la session ordinaire d'hiver) de l'assemblée fédérale, qui s'ouvrira à Berne le 16 courant :

Vérification des pouvoirs. — Election d'un suppléant au Tribunal fédéral. — Denrées alimentaires (droit, pour la Confédération, de légiférer sur le commerce des denrées alimentaires, des articles de ménage et des objets usuels pouvant mettre en danger la vie ou la santé des personnes). — Emploi du 10 % des recettes de l'alcool pour 1894. — Correction de la Broye. — Constitution du Tessin (droit de vote des citoyens tessinois domiciliés à l'étranger). — Recours du Conseil d'Etat de Berne (vente du pétrole). — Commerce des bestiaux (loi fédérale). — Recours Isenmann (refus d'autoriser le fonctionnement, dans les rues de Berne, d'une machine à pétrole pour couper le bois [liberté de commerce et d'industrie]). — Recours en grâce de Adélaïde Theuleck née Desbœufs, exburaliste de poste à Réclère (soustraction de sommes d'argent, violation du secret des lettres). 13 mois de réclusion, dont 9 subis. Le Conseil fédéral propose de faire remise, par voie de grâce, du restant de la peine. — Recours en grâce Gostely, cafetier aux Verrières-suisses, condamné à une amende pour contravention à la loi sur les douanes. L'amende a été convertie en une année de prison. Le Conseil fédéral propose d'écarter le recours. — Retard au paiement d'une créance exigible (motion Favon). — Jugements civils en matière d'assurance. — Création de sections de mitrailleuses. — Articles de discipline pour l'armée. — Caserne à Brugg. — Munition d'artillerie. — Ateliers de construction à Thoune. — Billets de banque (loi d'exécution de l'art. 39 de la constitution fédérale). — Crédits supplémentaires pour 1896 (1re série). — Régie des alcools. Postulats. — Assurance en cas de maladie et d'accidents. — Station d'essais agricoles avec station laitière. — Protection des produits agricoles. — Haute surveillance de la Confédération sur la police des forêts. — Affaires de chemins de fer. — Comptabilité des chemins de fer. — Archives fédérales et bibliothèque nationale. — Hôtels des postes à Lausanne, Winterthour, Frauenfeld. — Revision du règlement du Conseil national. — Idem du Conseil des Etats. — Motion Brunner (substitution du referendum facultatif au referendum obligatoire limité. Droit d'initiative. Vote obligatoire pour tous les électeurs. — Motion Schläppi (enseignement du travail manuel pour les jeunes filles étendu à la tenue du ménage et à l'art culinaire. Subvention aux cantons qui décréteraient cette réforme). ŒE.

Chemineaux. — La conférence entre les directeurs du Jura-Simplon et le personnel a abouti à une entente définitive, la direction ayant encore fait quelques concessions; l'entente a quelque peu tardé parce que l'on tenait à en régler d'une façon précise tous les détails, pour éviter des différends ultérieurs comme cela a eu lieu au Central et au Nord-Est. Le personnel a été informé par dépêche des directeurs et de M. Sourbeck de la conclusion de l'entente et des ordres ont été donnés de suspendre les préparatifs de la grève. Les membres de la direction sont décidés à défendre énergiquement les conditions de l'entente qui a été conclue devant le Conseil d'administration s'il se produisait de l'opposition. Jeudi matin, M. Sourbeck a eu une conférence avec M. Zemp et lui a présenté un rapport sur ce qui a été fait.

BERNE. — Le Conseil d'Etat a autorisé la section de Bienne de l'Association des ouvriers monteurs de boîtes à organiser une loterie dont le produit sera affecté à la fondation d'une caisse pour la vieillesse et le chômage.

BALE-VILLE. — Ces jours derniers, un manœuvre, domicilié à Bâle, furieux de ce que sa femme était rentrée de l'atelier un peu plus tard que de coutume, lui chercha querelle et, finalement, lui arracha le lobe de l'oreille droite. Aux cris poussés par la malheureuse femme, on accourut et on l'enleva des mains de sa brute de mari, qui fut conduit séance tenante au poste de police le plus voisin.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Chaux-de-Fonds, le 9 mars 1896.

(De notre correspondant. — Retardée.)

Lettre de la Montagne.

Les concerts d'abonnement donnés par la *Société de musique* de notre ville jouissent d'une faveur toujours plus marquée; celui de jeudi dernier, le deuxième de la saison, est de beaucoup le plus beau que nous ayons entendu, aussi le public nombreux qui y assistait (douze cents personnes) a-t-il manifesté par de vigoureux applaudissements son entière satisfaction. L'orchestre de Berne, un chœur de 80 dames, le concours de Mlle Stanley, soprano, des concerts Colonne, à Paris, et celui du grand violoniste italien Santavicca, voilà de quoi satisfaire les plus difficiles et faire passer, aux *ouvriers* en faveur desquels quelques-uns ont plaidé l'audition de multiples concerts, des heures aussi charmantes, me semble-t-il, que celles passées dans les cafés-chantants. La musique adoucit les mœurs, a-t-on dit : cela est faux comme un dicton, si j'en juge par les dissentiments qui se sont élevés au dernier moment, entre M. le directeur de l'orchestre de Berne et M. Santavicca, dissentiments dont j'ignore la *cause* mais dont chacun a pu voir les *effets* en ce sens que les morceaux exécutés par le virtuose italien ont été accompagnés par un piano et non par l'excellent orchestre de Berne. Nous nous recommandons auprès des artistes pour qu'ils veuillent bien, à l'avenir, tenir les promesses inscrites au programme. Ils n'y perdront rien, et nous non plus.

Politique fédérale. — Le *National* publie un quatrième article de M. Comtesse, qui traite de la banque d'Etat et des assurances. En ce qui concerne la banque, M. Comtesse déclare qu'il n'est pas d'accord avec le projet du Conseil fédéral. Il voudrait : *a*) que les cantons fussent largement représentés dans l'administration de la banque, afin de faire contrepoids à l'influence des administrateurs nommés par la Confédération; *b*) que la banque fût constituée en personne juridique et autonome; *c*) que la banque à créer ne fît pas concurrence aux banques cantonales existantes, mais qu'elle fût la banque des banquiers.

En ce qui concerne les assurances, M. Comtesse est partisan du principe de l'obligation, mais il désire qu'on en étende les bienfaits aux journaliers, aux ouvriers de campagne, aux ouvriers des industries domestiques, etc. Il désire aussi que la Confédération subventionne les caisses libres.

Finances cantonales. — L'exercice clos de 1894 solde par un excédent de 117,613 fr. 21, que le Conseil d'Etat propose d'employer comme suit : Société d'agriculture, solde du compte de fourrages, 31,914 fr. 03; indemnités aux fermiers, 2,552 fr. 10; frais du dernier emprunt, 20,538 fr. 28; plans d'aménagement, 1,683 fr. 90; forêt de Bôle, 25,374 fr. 75; réparations au château, 1,412 fr. 85; à compte sur subventions pour maisons d'école, 33,524 fr. 09. Au total, 117,000 fr.

Ce compte d'exercice clos de 1894 restera donc créancier à ce jour de 613 fr. 31 ct., somme à laquelle le Conseil d'Etat espère que viendra s'ajouter le boni de l'exercice de 1895.

Frontière française. — Du *Petit Comtois*, de Besançon :

Aujourd'hui, tout danger est écarté. Malheureusement, les pertes sont énormes et ne pourront être évaluées que dans une dizaine de jours; pour Besançon seulement, elles peuvent, croyons-nous, s'élever à plus de 500,000 fr.

Toute la journée, des soldats du génie, commandés par leurs officiers, se sont tenus aux abords du pont de Battant et ont essayé, avec un courage digne des plus grands éloges, à débarrasser les arches du pont obstruées par les grands bois. A 6 h. du soir, on commence à apercevoir un toit de belvédère qui, emporté par les eaux, est venu se coller contre les sapins qui bouchent l'arche, côté de la place Jouffroy.

Téléphone. — Il va être posé un second fil direct entre Yverdon et Lausanne et deux fils entre Yverdon-Neuchâtel. De plus, il sera établi deux fils Genève-Chaux-de-Fonds et deux Genève-Bâle.

Locle. — Une assez grande partie de la forêt de la Combe-Girard appartenant à la Commune du Locle, sur le versant au-dessous de la Joux-Pélichet, a glissé dans la nuit de mardi à mercredi, ensuite des fortes pluies des jours précédents.

Le terrain éboulé, qu'on peut évaluer de 1000 à 2000 mètres cubes, a obstrué le lit naturel du ruisseau, qui s'est frayé un passage à côté; le sentier est également coupé.

Ponts. — On écrit des Ponts au *National*, en date du 11 mars :

« Jusqu'à hier à midi, les eaux ont continué à monter; le passage du grand pont mentionné dans ma dernière lettre était tout à fait impraticable aux piétons; les chevaux des postes Travers et Neuchâtel en avaient jusqu'au ventre; à six heures, l'eau n'avait diminué que de deux centimètres.

A l'heure actuelle, elle s'écoule rapidement, mais il y en a encore pour plusieurs jours. Les pertes seront assez minimes. »

Lignières. (Corr.) — Le Conseil général de notre Commune vient de voter une somme de 250 fr. destinée à couvrir les frais d'études préliminaires concernant la construction d'un funiculaire électrique Landeron-Lignières. Ce sont deux ingénieurs de Zurich qui seront chargés de ce premier travail.

Voilà un bon pas de fait; espérons que les autres ne se feront pas attendre et que d'ici à quelques mois j'aurai le plaisir de vous parler de l'inauguration de notre futur petit chemin de fer. J'aurai soin de tenir les lecteurs de la *Feuille d'Avis* au courant de ce qui aura trait au projet dont je viens de vous parler.

H. M.

Reuse. — On nous écrit :

La crue exceptionnelle de la Reuse se maintenant, est l'occasion d'une pêche abondante. Les bords de la rivière sont sillonnés de pêcheurs rapportant tous des ustensiles remplis de poissons vivants ou tués. On nous signale la prise de truites d'une grosseur extraordinaire. C'est d'ailleurs le moment de refaire une ample provision pour repeupler les viviers que la loi oblige de vider en automne. La pêche est si abondante que les hôtels ont déjà leur provision renouvelée. L'aspect grandiose qu'offrent, durant ces jours, les gorges de la Reuse engagera sans doute de nombreuses personnes à se rendre jusqu'à Noiraigue, pour jouir de ce spectacle et profiter de l'occasion pour goûter les excellentes truites du Val-de-Travers.

CHRONIQUE LOCALE

Musique. — A la question posée dans notre numéro de mardi : « Pourrait-on souhaiter plus intéressante et plus belle fin de saison musicale? », chacun des auditeurs du cinquième concert de la Société de musique répondra : Non, pour ce qui est des concerts d'abonnement.

Commencer par la première en date des symphonies de Brahms, celle en *do mineur*, une primeur pour Neuchâtel, et finir sur l'harmonie retentissante et somptueuse de l'entrée des chevaliers à la Wartburg, dans *Tannhäuser;* jeter entre ces deux morceaux d'orchestre *La fuite en Egypte*, de Bruch, et l'idylle tragico-héroïque de *Blanche-Neige*, pour solos vocaux et chœur féminin, donner le tout à la satisfaction du public, — il y a là de quoi remercier la Société de musique et féliciter le chef d'orchestre, M. Ed. Röthlisberger.

Le programme analysait la symphonie en termes tels que nous y renvoyons volontiers les lecteurs, car nous n'en atteindrions jamais le coloris ni l'imagination. Il suffira de dire que cette œuvre très forte et très haute avait été étudiée sérieusement. De même pour la page finale de Wagner, avec cette réserve que certains passages eussent demandé un nombre double d'exécutants.

La composition de Bruch a certainement plu. Orchestre et chœur y ont heureusement formé le fond d'où se détache un solo écrit avec art. Mme X., qui le chantait, est un mezzo-soprano dont certaines notes basses ne sont pas sans valeur.

Mais c'est surtout la musique de Reinecke qui a ravi chacun. Le conte est d'abord si joli : cette pauvre Blanche-Neige, que sa grâce touchante et sa beauté juvénile sauvent du fer d'un farouche soldat envoyé par une marâtre jalouse, que sa bonne étoile conduit chez des nains hospitaliers, que son insouciance fait tomber victime de sa belle-mère et le baiser du roi de France se relever de son tombeau, cette pauvre et mignonne Blanche-Neige évoque les plus touchantes figures de la légende. Elle était joliment racontée hier par un étudiant, dont le débit doit provoquer l'émulation de pas mal de ses condisciples.

Elle a été plus joliment chantée encore, avec un discret accompagnement de piano, par un chœur aux voix fraîches et mœlleuses, par un alto (Mlle Marguerite Tripet) justement applaudi pour le timbre, la méthode et la prononciation de l'exécutante, et par le soprano dont nous avons parlé plus haut. Il règne tout du long de cette œuvre un charme si intraduisible dans sa délicatesse que l'auditoire a été conquis dès les premières mesures.

Si la Société de musique a voulu faire de cette fin de saison une recommandation pour la saison prochaine, elle n'aura pas manqué son but. Elle n'en a d'ailleurs pas besoin.

DERNIÈRES NOUVELLES

Berne, 12 mars.

Le Conseil fédéral propose à l'Assemblée fédérale d'écarter la pétition, signée par environ 8,000 électeurs suisses, domiciliés dans les cantons de Berne, Lucerne, Fribourg, Soleure, Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève, demandant à l'Assemblée fédérale de prendre des mesures efficaces pour protéger les produits de l'agriculture suisse en général et les céréales en particulier.

— Le Conseil fédéral a décidé de proposer à l'Assemblée fédérale d'adopter un projet d'arrêté concernant la création d'une station d'essais agricoles avec station laitière. Cette station sera installée dans le canton de Berne.

Berne, 12 mars.

Les brasseries boycottées par l'Union ouvrière ont décidé de congédier leur personnel.

Bâle, 12 mars.

Un manifeste a été affiché jeudi dans les brasseries qui ont répondu par un refus aux revendications des ouvriers brasseurs. Dans ce manifeste, on annonce aux ouvriers que, s'ils ne se soumettent pas jusqu'au 28 mars aux conditions des patrons, ils seront congédiés le 1er avril. Ces conditions portent que le salaire minimum, avec la journée de 10 h., sera de 66 fr. pour douze jours de travail; en outre, il sera accordé à chaque ouvrier six litres de bière par jour. Les patrons ont repoussé la demande relative aux bureaux de placement.

Paris, 12 mars.

La fête de la mi-carême a été brillante et très animée, malgré le temps menaçant; la foule nombreuse a applaudi les différents chars et le cortège des étudiants. Malheureusement, une pluie fine qui tombe à partir de 4 heures vient gâter la fête.

Berlin, 12 mars.

Le Reichstag a discuté aujourd'hui la proposition Forster relative à la suppression de la vaccination. Au cours des débats, le secrétaire d'Etat de Bœtticher a déclaré que le Conseil fédéral se prononcerait à une grande majorité en faveur du maintien de la vaccination. La proposition Forster a été repoussée.

Berlin, 12 mars.

La *National Zeitung* dit qu'il y a un actif échange de vues entre le comte Goluchowski, le prince Hohenlohe et le baron de Marschall. Déjà avant l'arrivée du chancelier autrichien une entente s'était faite entre les hommes d'Etat qui dirigent la politique allemande. Cette entente est maintenant consolidée, non seulement en ce qui concerne les relations de l'Autriche avec l'Allemagne, mais aussi en ce qui concerne la situation générale.

La Corogne, 12 mars.

Deux cents étudiants ont fait hier une manifestation contre les Etats-Unis. La police les a empêchés d'approcher du consulat.

Alicante, 12 mars.

Quelques individus ayant tenté de faire une manifestation, le maire et quelques agents ont voulu les disperser, mais ils ont été accueillis à coups de pierre; le maire a été blessé à l'œil droit.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(SERVICE SPÉCIAL DE LA *Feuille d'Avis*)

Londres, 13 mars.

Pendant le conseil de cabinet, lord Wolseley a été appelé au Foreign office. On croit dans les couloirs des Communes que c'est au sujet de l'Abyssinie et d'un renforcement des troupes anglaises en Egypte.

Rome, 13 mars.

Une dépêche de Massaouah à la *Tribuna* dit que le général Baratieri est arrivé d'Asmara à Massaouah. Le général est affaissé physiquement et moralement et accablé de douleur.

Il dit avoir cédé à un moment de faiblesse et de folie dont les conséquences sont terribles pour l'Italie et la colonie.

Il explique les différents motifs qu'il avait d'attaquer et affirme n'avoir rien à se reprocher; selon lui, l'attaque était une nécessité, il y était poussé de toutes parts.

Bourse de Genève, du 12 mars 1896

Actions		*Obligations*	
Central-Suisse	670.—	3% féd. ch. def.	104.40
Jura-Simplon.	202.—	3½ fédéral 87.	107 —
Id. priv.	570.—	3% Gen. à lots	111 25
Id. bons	24.—	Jura-S., 3½ %	516 —
N-E Suis. anc.	660.—	Franco-Suisse	500.—
St-Gothard . .	870.—	N.-E. Suis. 4%	520.—
Union-S. anc.	472.—	Lomb. anc. 3%	354.—
Bque Commerce	—.—	Mérid. ital. 3%	276.50
Union fin. gen.	615.—	Dousn. ott. 5%	493 —
Parts de Sétif	172.—	Prior. otto. 4%	477 —
Alpines	—.—	Serbe Obrt . .	332.—

		Demandé	Offert
Changes à Genève	France.	100.45	100.50
	Italie.	90.—	91.—
	Londres.	25.30	25.34
	Allemagne. . .	123.70	123.85
	Vienne.	209.50	210.25

Cote de l'arg. fin en gren. en Suisse, fr. 116.— le kil.

Genève 12 mars Esc. Banq. du Com. 3½%

Bourse de Paris, du 12 mars 1896

(Cours de clôture)

3% Français .	102.80	Comptoir nat.	—.—
Italien 5% . .	81.32	Crédit foncier	643 —
Russe 1891, 3%	93.30	Créd. lyonnais	777.—
Rus. Orien. 4%	66.55	Suez	3271.—
Ext. Esp. 4%	68.50	Chem. Autrich.	785.—
Portugais 3%	—.—	Ch. Lombards	—.—
Tabacs portg.	—.—	Ch. Méridion.	—.—
Turc 4% . . .	21.85	Ch. Nord-Esp.	106 —
Actions		Ch. Saragosse	165 —
Bq. de France	—.—	Banq. ottom.	601.87
Bq. de Paris.	811.—	Rio-Tinto . . .	458.75

Banque Cantonale Neuchâteloise 22

Nous sommes **acheteurs** de :

3¼% Oblig. foncières de la Banque, série K, remboursables le 5 juillet, au pair et int.

Imprimerie H. WOLFRATH & Cie